

	Décision Municipale n° 009/2026
	Nomenclature : 1.1 – Marchés publics
	Objet : Aménagement du Parking « Le Go » situé rue des Baléares Lot n° 1 : Voirie – Réseau pluvial
	Acceptation d'un sous-traitant et agrément des conditions de paiement
	Entreprise titulaire : « Eiffage Route Grand Sud-Ets Ouest Languedoc-Roussillon » Entreprise sous-traitante : « A.D.T.P. » Travaux : Nettoyage, terrassement, pluvial, GNT0/80, maçonneries

Le Maire de la Commune de SALEILLES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 9 avril 2026, reçue à la Préfecture des Pyrénées-Orientales le 13/04/2026, par laquelle le Conseil Municipal a délégué sans aucune réserve, à son Maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis d'appel public à concurrence sur le site AWS « Marchés Publics Info » le 07/11/2025 et dans l'hebdomadaire « La semaine du Roussillon » pour un MAPA d'aménagement du Parking « Le Go » situé rue des Baléares ;

VU la délibération n° 003/2026 du 22 janvier 2026 par laquelle le conseil municipal a attribué les 4 lots du MAPA précité et notamment le lot n° 1 : « Voirie – Réseau pluvial » à l'entreprise la mieux-disante ;

VU le marché n° 66.189.25.4.01 signé le 27 janvier 2026 avec l'entreprise « Eiffage Route Grand Sud-Ets Ouest Languedoc-Roussillon » située 1, chemin de Villeneuve de la Raho-66280-Saleilles, pour le lot n° 1 : « Voirie – Réseau pluvial » ;

VU l'acte de sous-traitance du 27 novembre 2025 par lequel l'entreprise titulaire déclare l'entreprise « A.D.T.P. » sise 3, rue Marcelin Berthelot-66280-Saleilles, en tant que sous-traitante pour effectuer les travaux de nettoyage, terrassement, pluvial, GNT0/80 et maçonneries ;

DECIDE

Article 1 : D'accepter l'entreprise « A.D.T.P. » comme sous-traitante de l'entreprise « Eiffage Route Grand Sud-Ets Ouest Languedoc-Roussillon » pour effectuer les travaux de nettoyage, terrassement, pluvial, GNT0/80 et maçonneries, dans le cadre du lot n° 1 du marché d'aménagement du Parking « Le Go » situé rue des Baléares.

Article 2 : D'agréer le paiement direct à l'entreprise « A.D.T.P. » pour un montant de 65 175 € H.T (auto-liquidation de la TVA).

Article 3 : D'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget communal de l'exercice 2026 et suivants de la commune.

La présente décision sera inscrite au Registre des Décisions Municipales.

Fait à Saleilles, le 16 avril 2026


Le Maire,
Jordi DELCLOS

Accusé de réception en préfecture 066-216601898-20260416-dec-009-2026-CC Date de télétransmission : 16/04/2026 Date de réception préfecture : 16/04/2026
